

Le Jour, 1952
20 mars 1952

RELATIVITE

Parce qu'ils paient bien leurs impôts, les Anglais en veulent aux pays qui les paient mal.

Ils invoquent le devoir civique et les obligations de conscience sans se souvenir que le climat fiscal est en rapport avec le climat physique. Il y a des pays congénitalement disciplinés ; il y en a d'autres qui congénitalement aussi **ne le sont pas**. Il faut, en cette matière si personnelle, tenir compte des facteurs naturels et des facteurs héréditaires.

Il y a quelque naïveté à reprocher par exemple aux Français de mal payer leurs impôts alors que de les avoir payés sans défaillance les Anglais se trouvent ruinés ou presque. Les amnisties fiscales innombrables témoignent contre la dureté des lois. Elles montrent jusqu'à quel point le législateur peut ignorer la psychologie et le fond de l'âme humaine.

De nombreux pays seront toujours rebelles à une fiscalité directe draconienne **et de cela il faut prendre son parti si l'on ne veut pas les tuer en tant que nations**. Bismarck après avoir gouverné longtemps tenait l'inquisition fiscale pour la plus sotte façon de gouverner ; c'était l'école même de la corruption et de la fraude. Nous n'avons pas le souvenir du texte mais de la chose.

Quand les législations fiscales modernes érigent la méfiance et l'astuce à la hauteur d'une institution, c'est l'âme même d'un pays qui s'en trouve atteinte.

L'impôt sur le revenu est une question morale autant que fiscale. Les religions n'en font une obligation que sous réserve d'une large appréciation individuelle. Une victime de l'Etat est toujours censée pouvoir se défendre. **L'impôt dans ces conditions se subordonne au civisme du contribuable comme aux procédés inquisitoriaux des agents du fisc. Mais n'est-il pas manifeste qu'avant de se montrer exigeant dans ce domaine il faut former des citoyens ? Or, l'impôt monte partout à des niveaux désordonnés, alors que le citoyen est de plus en plus absent. Dans tous le bassin méditerranéen, plus l'impôt est élevé, plus la fuite du contribuable s'accélère. Et il n'y a plus alors que des victimes en face de privilégiés innombrables.**

Il faut constater la répugnance instinctive de peuples entiers à voir l'Etat se mêler de trop près des affaires de chacun. Le Français n'aime pas cela, ni l'Espagnol, ni l'Italien, ni le Grec, ni l'Egyptien, ni le Syrien, ni le Libanais, ni quelques autres. L'impôt qui appelle la sincérité intégrale suppose des vertus qui ne sont pas courantes au-dessous des latitudes du nord. De le nier serait du pharisaïsme. Ce genre d'impôt pour fonctionner avec justice suppose des citoyens zélés et des gouvernants incorruptibles ; il suppose un respect total du secret professionnel **et un sens profond de l'humain** ; d'une part enfin un dévouement complet à la chose publique, de l'autre une intelligence admirable.

Les Anglo-Saxons en prêchant aux autres la rigueur fiscale **selon leur système** font violence à la nature des choses. Comme chaque peuple a son génie, chacun peut avoir en matière fiscale sa méthode et son originalité. A ce point de vue, quand les Anglais jugent les autres, ils méconnaissent souvent l'homme, les mœurs, les usages, les aptitudes, les circonstances de temps et de lieu, les formes du travail et ses nécessités, **ils se figurent que ce qui leur**

convient à eux convient à tout l'univers. Le résultat est un ébranlement qui atteint un pays dans ses œuvres vives. C'est d'ailleurs faire honneur aux Anglais que de constater cela.

Il convenait à propos de la fiscalité, de relever ce point de psychologie. Certes, il faut s'adapter à la marche du monde mais sans demander à l'homme une métamorphose impossible.

Il peut être plus sage en Orient de restituer au petit peuple, en avantages divers, une part du produit de contributions indirectes élevées, que d'espérer changer contre l'évidence la nature et la mentalité de l'homme.